

Bourse aux vélos FETE DU VELO 2025

Règlement

Le dimanche 24 Août 2025 de 10h à 16h00

Sur le parking du CAS de Sciez sur Léman

- 1. La bourse a pour but de mettre en relation des vendeurs et acheteurs de vélos.
2P-2R sert uniquement d'intermédiaire et n'a aucune responsabilité légale dans la transaction entre acheteur et vendeur.
- 2. 2P-2R assure la surveillance du vélo entre le moment de la dépose et celui de la vente ou de la reprise qui ne peut dépasser 18h00.
- 3. 2P-2R prend 10% sur le prix des vélos vendus, ce pourcentage est destiné à compenser les coûts de l'opération. Aucune commission n'est prise sur les invendus.
- 4. La dépose des vélos se fera de 8h30 à 11h00 le samedi et le dimanche de 8h30 à 10h
2P-2R vérifie les caractéristiques du vélo, les coordonnées du vendeur avec justificatif d'identité, le prix de vente proposé et le numéro de vente. 2P-2R remet un coupon vendeur portant le numéro de vente au déposant. - Le vélo est déposé dans l'enclos avec son numéro et son prix sur une étiquette.
- 5. Seuls les vélos en parfait état de fonctionnement, exempts de tout vice ou défaut qui les rendraient dangereux ou impropres à l'usage auquel ils sont destinés, sont acceptés.
- 6. La vente se fait le dimanche 25 Août de 10h00 à 16h30
- 7. L'acheteur règle le montant du vélo en le sortant de l'enclos. Il pourra payer en espèces ou carte bancaire avec justificatif d'identité.
- 8. La remise des paiements et la reprise des vélos et des composants cycle non vendus se feront entre 16h30 et 17h30. Les invendus et non repris seront donnés à une association locale.
- 9. Pour le remboursement ou la reprise d'un vélo, le coupon vendeur sera exigé.

Nom :

Prénom :

Tél :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Vélo N° :

Prix de vente :

Prix de vente minimum :

J'ai pris connaissance du règlement et en accepte les conditions.

Signature du vendeur précédé de « lu et approuvé » :

Association 2P - 2R

81 rue des écoles -

74140 Excenevex -

Tél : 06 30 34 90 44

www.2p-2r.fr

info@2p-2r.fr